

Essentiel

Seniors

Tous les services de la ville de Villeurbanne pour les seniors et les aidants

Être senior à Villeurbanne

La ville de Villeurbanne propose un ensemble de services et d'équipements pour accompagner les personnes âgées à chaque étape de leur parcours : rester autonome à domicile, se déplacer, accéder à un logement adapté, pratiquer des activités, ou encore être soutenu en tant qu'aidant.

Ce guide pratique recense les principaux services proposés par la Ville, le Centre communal d'action sociale et leurs partenaires. Vous y trouverez les adresses utiles, les coordonnées, les conditions d'accès et les aides disponibles.



La Maison des aînés reste votre interlocuteur privilégié pour toute question ou orientation.

Maison des aînés

Lieu municipal d'accueil, d'information et d'orientation sur les services destinés aux aînés et aux aidants.

La Maison des aînés centralise :

- les services de la direction des seniors et liens intergénérationnels, Centre communal d'action sociale (CCAS)
- les services de l'Office villeurbannais pour les personnes âgées retraitées (Ovpar), association partenaire de la Ville.

Des permanences de partenaires y sont organisées :

- Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat),
- aide aux démarches en ligne avec un médiateur numérique.

Un espace convivial, « Le Comptoir », est ouvert les lundis et jeudis après-midi pour échanger autour d'un thé ou d'un café.

Public concerné

Personnes de plus de 60 ans et proches aidants.

Coordonnées

📍 56, rue du 1^{er}-mars-1943

dans le parc des Droits-de-l'Homme

☎ 04 78 68 90 50

🌐 www.villeurbanne.fr/mon-quotidien/bien-vieillir

Infos pratiques

Lundi : 14h à 17h

Mardi à jeudi : 8h30 à 12h30 et 14h à 17h

Vendredi : fermeture à 16h

Bon à savoir

Durant les mois de juillet et août, les horaires peuvent être différents : appelez la Maison des aînés avant de vous déplacer.

Activités et loisirs

L'Office villeurbannais des personnes âgées et des retraités (Ovpar) propose un large choix d'activités physiques, artistiques, culturelles, ainsi que des ateliers numériques ou linguistiques. Les animations sont adaptées aux envies et aux capacités de chacun, et le programme est renouvelé chaque année.

Public concerné

| Personnes retraitées en recherche d'activités.

Coordonnées

📍 Maison des aînés

☎ 04 78 68 90 50

🌐 www.ovpar.fr

Bon à savoir

L'initiative "En forme à Villeurbanne" incite à l'activité physique pour rester autonome : sorties marche, aquagym.... Renseignez-vous auprès de la Maison des aînés pour connaître l'ensemble des activités proposées.

S'engager, partager, faire entendre sa voix

Le Conseil des aînés permet aux habitants retraités de participer aux réflexions sur les politiques publiques locales. Des missions de bénévolat sont également proposées par la direction de la vie associative de la Ville.

Public concerné

Personnes âgées souhaitant s'impliquer dans la vie locale ou associative.

Coordonnées

Conseil des aînés

📍 Ovpar – Maison des aînés

☎ 04 78 68 90 50

Direction de la vie associative

☎ 04 78 68 19 86

Bon à savoir

Être senior, c'est aussi disposer de temps et d'expérience à partager. Toutes les générations ont leur place dans la ville !

Portage de repas à domicile

Livraison de repas équilibrés (entrée, plat, fromage, dessert, pain), élaborés par une diététicienne à base de produits frais et préparés par la cuisine centrale municipale. Le portage est possible 5 jours par semaine, les repas de samedi et dimanche étant livrés le vendredi. Le service peut se mettre en place de façon temporaire.

Public concerné

| Villeurbannais de plus de 60 ans ou en situation de handicap.

Coordonnées

|  Maison des aînés

|  04 78 68 90 50

Infos pratiques

| Fonctionne toute l'année.

| Tarif calculé en fonction de vos ressources.

Bon à savoir

Si vous suivez un régime particulier, la Maison des aînés pourra vous indiquer les coordonnées de prestataires pouvant répondre à vos besoins.

Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Les soins infirmiers à domicile contribuent à accompagner les personnes nécessitant des soins comme l'aide à la toilette, la distribution et le suivi des traitements médicamenteux ou tout autres actes infirmiers. Selon la prescription médicale, l'infirmière coordinatrice réalise un projet d'accompagnement individualisé. L'intervention des aides-soignants et/ou de l'infirmier permettent de prévenir la perte d'autonomie, d'éviter une hospitalisation ou de faciliter le retour d'hospitalisation.

Public concerné

| Personnes âgées, sur prescription médicale.

Coordonnées

Secteur nord

📍 Croix-Rouge
54, rue Paul-Verlaine
☎ 04 78 85 74 27

Secteur centre/sud-ouest

📍 CCAS
Maison des aînés
☎ 04 78 68 03 00

Secteur sud-est

📍 Ovpar
26, allée des Cèdres
☎ 04 72 81 01 85

Bon à savoir

Les soins, prescrits par un médecin, sont remboursés par l'Assurance maladie.

Aide à domicile et adaptation du logement

Plusieurs services d'aide à domicile, partenaires de la Maison des aînés, peuvent intervenir pour l'aide à la toilette, aux repas, aux courses, au ménage, au linge ou pour un accompagnement aux déplacements. Les personnes souhaitant adapter leur logement, notamment pour prévenir le risque de chutes, peuvent aussi être accompagnées.

Public concerné

| Personnes âgées ayant besoin d'une aide dans leur quotidien.

Coordonnées

|  Maison des aînés

|  04 78 68 90 50

Bon à savoir

Selon vos ressources, vous pouvez bénéficier d'une aide de l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) pour financer l'intervention d'un service d'aide à domicile.

Prévention en cas de fortes chaleurs

Le dispositif Solidar'été permet aux personnes âgées isolées et/ou en situation de handicap de bénéficier d'appels réguliers pendant l'été. Des agents prennent de leurs nouvelles et donnent des conseils de prévention, en particulier en cas de fortes chaleurs ou d'absence de la famille proche.

Public concerné

| Personnes âgées dès 65 ans ou en situation de handicap.

Coordonnées

| ☎ pour s'inscrire sur le registre nominatif : 04 72 65 80 80

Bon à savoir

Des pièces rafraîchies peuvent être mises à votre disposition dans certains équipements municipaux. Contactez la Maison des aînés pour obtenir la liste à jour. Vous pouvez également bénéficier du portage de repas à domicile (voir page 6).

Transport adapté

Des services d'aide à domicile proposent de l'accompagnement véhiculé.

La Ville propose une voiturette électrique dans les cimetières pour faciliter les déplacements, du lundi au vendredi.

Public concerné

| Personnes âgées ou à mobilité réduite.

Coordonnées

Maison des aînés

| ☎ 04 78 68 90 50

Voiturette – Ancien cimetière

| ☎ 04 72 37 55 12

Voiturette – Nouveau cimetière

| ☎ 04 72 37 50 38

Bon à savoir

La Maison des aînés peut aussi vous orienter vers d'autres dispositifs ou services proposés par la Métropole de Lyon.

Résidences autonomie

La ville de Villeurbanne gère quatre résidences autonomie composées de logements privatifs (T1 ou T2) avec coin cuisine et salle de bains. Des animations, des espaces communs, un service de restauration et la présence d'un gardien 24h/24 permettent un cadre de vie agréable, convivial et sécurisé.

Public concerné

Personnes âgées autonomes souhaitant vivre moins seules, dans un logement sécurisé.

Coordonnées

Résidence Jean-Jaurès

📍 42, rue Jean-Jaurès

☎ 04 78 54 73 46

Résidence Le Tonkin

📍 20, rue Salvador-Allende

☎ 04 37 42 19 60

Résidence Château-Gaillard

📍 1E, rue Michel-Dupeuble

☎ 04 81 17 65 30

Résidence Marx-Dormoy

📍 183/185, route de Genas

☎ 04 72 33 03 32

Bon à savoir

Les résidences sont agréées à l'aide sociale à l'hébergement et à l'APL. Des aides financières peuvent réduire fortement le coût du loyer selon vos ressources.

EHPAD

établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

Les deux EHPAD municipaux accueillent les personnes âgées dépendantes dans un cadre sécurisé et bienveillant. Ils proposent un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire avec un service restauration, de blanchisserie et des animations. L'EHPAD Camille-Claudel est spécialisé dans l'accueil des personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée.

Public concerné

Personnes âgées en perte d'autonomie nécessitant un accompagnement médical et quotidien.

Coordonnées

Ehpad Camille-Claudel

📍 12, rue Charles-Montaland

☎ 04 72 65 94 23

Ehpad Henri-Vincenot

📍 16, avenue Antoine-Dutriévoz

☎ 04 72 69 44 00

Bon à savoir

D'autres résidences seniors et EHPAD, privés ou associatifs, existent sur le territoire, (voir plan page 14). La Maison des aînés peut vous orienter.

Soutien aux aidants

L'Escale est une plateforme d'accompagnement et de répit dédiée aux aidants. Une équipe pluridisciplinaire propose un appui gratuit, confidentiel et personnalisé :

- Conseils et orientation
- Écoute et soutien psychologique
- Aide dans les démarches administratives
- Temps d'échange entre aidants
- Activités bien-être
- Ateliers et formations sur le rôle d'aidant

Public concerné

Personnes qui accompagnent un proche âgé en perte d'autonomie, ou personnes âgées aidantes.

Coordonnées

- 📍 L'Escale – Maison des aînés
- ☎ 04 78 68 90 50
- ✉ aidantsccas@ovpar.fr

Bon à savoir

Vous accompagnez un proche présentant des troubles cognitifs et vous avez besoin de répit ? L'Escale peut vous aider dans vos démarches de recherche d'accueil temporaire ou d'accueil séquentiel de quelques jours par mois.

Carte des lieux

Établissement

CCAS et Ovp

❶ Maison des aînés

📍 56, rue du 1^{er}-mars-1943
parc des Droits-de-l'Homme

Établissements du CCAS

❷ Résidence Jean-Jaurès

📍 42, rue Jean-Jaurès

❸ Résidence Marx-Dormoy

📍 183/185, route de Genas

❹ Résidence Château-Gaillard

📍 1E, rue Michel-Dupeuble

❺ Résidence Le Tonkin

📍 20, rue Salvador-Allende

❻ Ehpad Camille-Claudé

📍 12, rue Charles-Montaland

❼ Ehpad Henri-Vincenot

📍 16, avenue Dutriévoz

Établissements partenaires

❽ Ovp La Poudrette - accueil de Jour

📍 Espace Saint-André
26, allée des Cèdres

❾ Ehpad Blanqui

📍 38, avenue Auguste-Blanqui

❿ Ehpad Bayard-Bel Âge

📍 44, avenue Condorcet

⓫ RA Arpavie Gustave-Prost

📍 10, avenue Marc-Sangnier

⓬ Ehpad Eloïse

📍 5, rue Jean-Claude-Vivant

⓭ Ehpad accueil des Buers

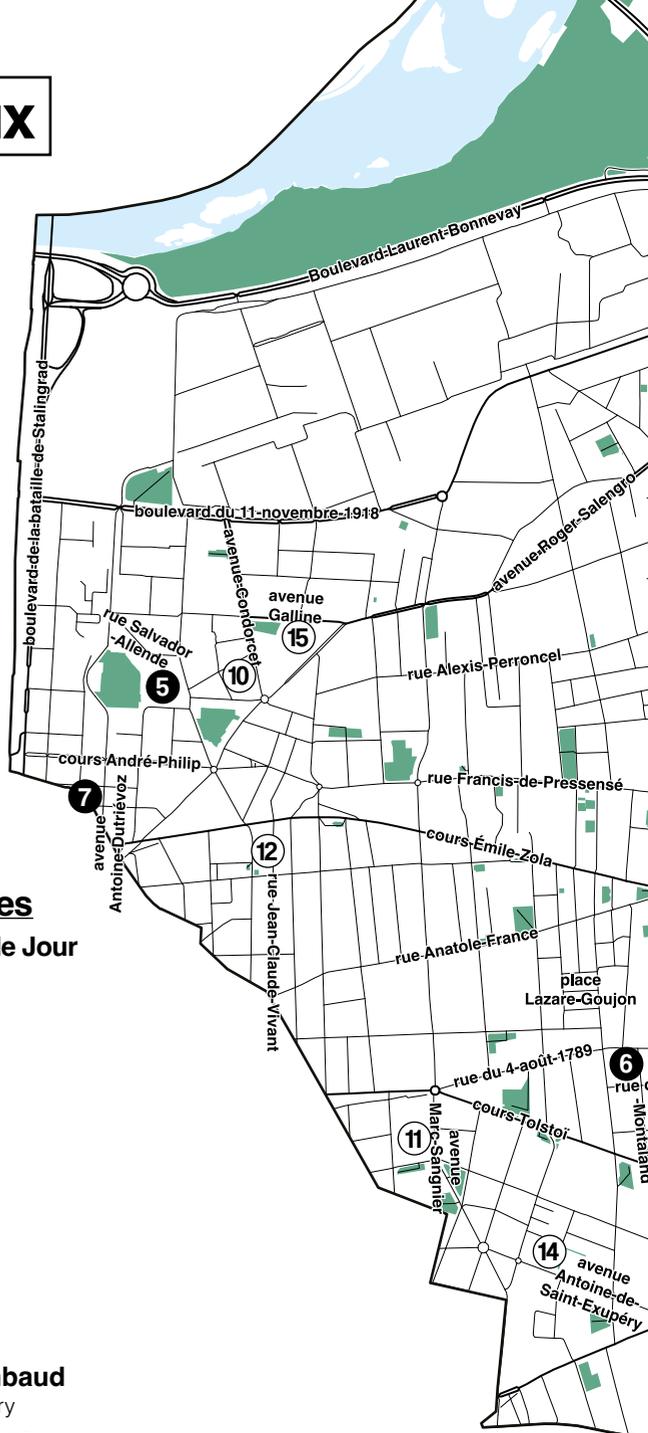
📍 3, impasse des Sœurs

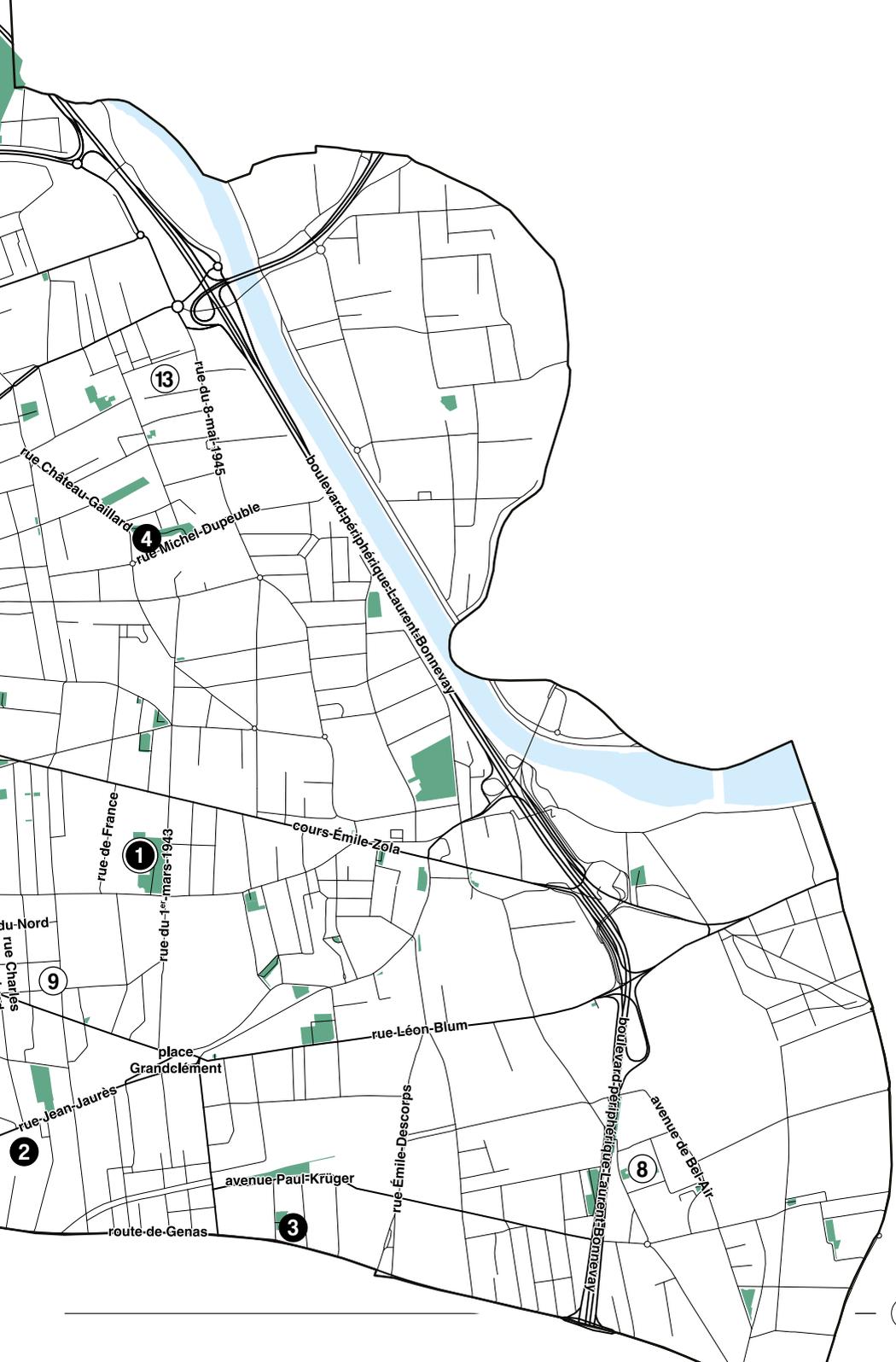
⓮ RA Fondation de la Cité Rambaud

📍 31, avenue Antoine-de-Saint-Exupéry

⓯ Résidence Séniors les Girandières

📍 80, avenue Galline





13

4

1

9

2

3

8

15

Ce guide vous propose un aperçu des services dédiés aux seniors, proposés par la ville de Villeurbanne. Pour des besoins spécifiques, vous pouvez contacter la Maison des aînés ou consulter le site de la Ville.

**Plus d'infos sur villeurbanne.fr/mon-quotidien/bien- vieillir
et à la Maison des aînés : 04 78 68 90 50**

Mentions légales : Ville de Villeurbanne – Direction émettrice : Direction seniors et liens intergénérationnels

Conception & réalisation : Direction de la communication – Dernière date d'édition : Juillet 2025

Ne pas jeter sur la voie publique